

A Montreuil le 10 mars 2026.

Classifications, Polyvalence – Poly-compétence, où va-t-on ?



Le mardi 10 mars 2026, une nouvelle réunion de négociations de la classification s'est tenue à Puteaux. C'est un sujet très sensible sur lequel la **FILPAC-CGT DS Smith France** a voulu porter une attention particulière afin d'harmoniser les rémunérations dans le groupe DS Smith, qu'il y ait une meilleure reconnaissance de l'engagement des salarié.es mais aussi redonner de la visibilité et de l'attractivité à nos

métiers.

Durant tout le processus de négociation, notre organisation syndicale a fait le choix de travailler d'arrache-pied sur les fiches de description de poste pour conduire à un classement dans une grille de classification commune à l'ensemble des sites du groupe. Même si la direction n'a octroyé aucun moyen aux représentants de la **FILPAC-CGT DS Smith France** pour réaliser ce travail très chronophage, du côté de notre organisation syndicale, le travail fourni était au rendez-vous, **d'autres sont loin de pouvoir en dire autant**. Sauf afficher haut et fort qu'ils sortaient de l'intersyndicale et qu'ils avaient soi-disant obtenu une réunion de négociation, **la stérilité de leur travail est mise au grand jour, aucune proposition, aucune revendication, bref, le néant absolu !** Et ce sont les mêmes qui viennent demander des comptes à la **FILPAC-CGT DS Smith France, un sketch !**

Revenons au sujet principal, la classification. Beaucoup de sujets ont été débattus afin de placer au mieux les compétences des salarié.es dans notre potentielle grille de classifications. D'après les estimations de la direction, environ 50% des salarié.es pourraient avoir une évolution dans les 24 à 48 mois. La **FILPAC-CGT DS Smith France** reste vigilante car ce **ne sont que les estimations de la direction**.

Pour le moment la **FILPAC-CGT DS Smith France** n'a pas souhaité valider une grille de classification sans que des salaires de base avec un taux horaire ne soient pas mis en face. Le coefficient peut avoir un impact important sur les autres éléments de rémunération comme le calcul de l'ancienneté par exemple. De plus, il reste toujours des désaccords avec la direction sur la classification. Espérons que nous réussirons à trouver des points de concordance pour aboutir à un accord.

Si la polyvalence et la poly-compétence n'ont pas été échangé plus en détail, une nouvelle réunion devrait se tenir le 17 juin 2026. D'ici là, la **FILPAC-CGT DS Smith France** va continuer de travailler pour trouver un accord.

La FILPAC-CGT DS Smith France.